Capital Obsèques

Demande de Paiement du Capital Obsèques

A envoyer à l'adresse du centre de gestion indiquée sur le courrier joint

En fonction du dossier et conformément aux dispositions législatives ou réglementaires en vigueur, des justificatifs complémentaires pourront être demandés pour l'étude de la demande de versement de prestations.

N° dossier : …168099074……
N° adhérent à La Mutuelle Générale : ……5235027959……..

Identification de l'adhérent(e)* décédé(e)

Civilité : ……M.
Nom : ……barascud…… Nom d'usage : barascud
Prénom : ……robert……
Date de naissance : ……30/11/1937…… Date du décès : 14/08/2026
La cause du décès est : ☒ Naturelle ☐ Accidentelle
Situation de famille au moment du décès :
☐ Célibataire ☒ Marié(e) ☐ Pacsé(e) ☐ Vie maritale ☐ Veuf(ve) ☐ Divorcé(e)
☐ Séparé(e) par une décision judiciaire ☐ Autre, à préciser :

Identification de l'ayant droit décédé(e)

Civilité : …..
Nom : …… Nom d'usage :
Prénom : ……
Date de naissance : …… Date du décès :
Lien avec l'adhérent(e):……..
Informations concernant l'adhérent(e) à La Mutuelle Générale :
Civilité :….
Nom : …… Nom d'usage :
Prénom : ……

** Adhérent (e) = Membre participant : le membre participant peut se définir comme la personne physique adhérente, signataire du bulletin d'adhésion qui bénéficie et fait bénéficier ses ayants droit des prestations de la mutuelle et qui s'acquitte des cotisations*

Les données présentement collectées sont traitées par La Mutuelle Générale et ses prestataires afin d'assurer la gestion et l'exécution de votre contrat. Vous pouvez demander l'accès, la rectification, l'effacement ou la portabilité de vos données, choisir d'en limiter l'usage et définir leur sort après votre décès. Vous pouvez également vous opposer, pour des motifs légitimes, au traitement de vos données. Vous pouvez exercer vos droits auprès du Délégué à la Protection des Données par mail à mesdonnees@lamutuellegenerale.fr ou par courrier à : La Mutuelle Générale – Secrétariat Général 1-11 rue Brillat Savarin 75013 Paris, en joignant obligatoirement à votre demande une copie d'un titre d'identité. Nous vous invitons à consulter notre Politique en matière de protection des données sur notre site pour plus d'informations.

LA MUTUELLE GENERALE : mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Siren sous le numéro 775 685 340, dont le siège social est situé 1-11 rue Brillat-Savarin 75013 Paris

MG 15 – 03/2019

Informations sur le règlement des frais d'obsèques

☒ Frais d'obsèques supportés par une personne physique
□ Frais d'obsèques supportés par une personne morale (entreprise de pompes funèbres ou autre organisme)
□ Frais d'obsèques prélevés sur le(s) compte(s) du (de la) défunt(e) ou payés d'avance par le (la) défunt(e)

Si les frais d'obsèques ont été supportés par une personne physique alors suivez les démarches ci-dessous :

Identification du demandeur

Civilité : Me
Nom : barascud Nom de jeune fille : pelet
Prénom : françoise Téléphone : 0686161700
Adresse : 1 route de pézénas 34230 paulhan
Lien avec l'adhérent(e) : épouse

Les pièces à nous fournir pour que votre demande soit traitée dans les meilleurs délais :

Pièce(s) obligatoire(s) à nous transmettre

☒ Un **bulletin de décès** de l'adhérent(e) ou de l'ayant droit

☒ Une **copie recto verso de la carte d'identité** ou du passeport du (des) bénéficiaire(s)

☒ L'**acte de décès en cas de** décès du(des) bénéficiaire(s) nommément désignés ou du(des) bénéficiaire(s) de rang supérieur

☒ Un **relevé d'identité bancaire** au nom du(des) bénéficiaire(s), comportant l'adresse du titulaire du compte et, pour les bénéficiaires mineurs, la clause relative au blocage du compte jusqu'à leur majorité

Si les frais d'obsèques ont été supportés par une personne morale / prélevés sur le(s) compte(s) du défunt ou payés d'avance par le défunt, alors suivez les démarches ci-dessous :

Identification du demandeur

Civilité : ….
Nom : Nom de jeune fille :
Prénom : Téléphone :
Adresse :
Lien avec l'adhérent(e) : …….

Les données présentement collectées sont traitées par La Mutuelle Générale et ses prestataires afin d'assurer la gestion et l'exécution de votre contrat. Vous pouvez demander l'accès, la rectification, l'effacement ou la portabilité de vos données, choisir d'en limiter l'usage et définir leur sort après votre décès. Vous pouvez également vous opposer, pour des motifs légitimes, au traitement de vos données. Vous pouvez exercer vos droits auprès du Délégué à la Protection des Données par mail à mesdonnees@lamutuellegenerale.fr ou par courrier à : La Mutuelle Générale – Secrétariat Général 1-11 rue Brillat Savarin 75013 Paris, en joignant obligatoirement à votre demande une copie d'un titre d'identité. Nous vous invitons à consulter notre Politique en matière de protection des données sur notre site pour plus d'informations.

LA MUTUELLE GENERALE : mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Siren sous le numéro 775 685 340, dont le siège social est situé 1-11 rue Brillat-Savarin 75013 Paris

MG 15 – 03/2019

Les pièces à nous fournir pour que votre demande soit traitée dans les meilleurs délais :

Pièce(s) obligatoire(s) à nous transmettre	Pièce(s) complémentaire(s) à fournir en fonction de votre situation
☒ Un **bulletin de décès** de l'adhérent(e) ou de l'ayant droit ☒ La **facture acquittée des frais d'obsèques** comportant a minima les frais de cercueil et de transport de corps, mentionnant les nom et prénom de la personne qui a réglé les frais d'obsèques ou pour justifier du paiement la copie du relevé de(s) compte(s) qui atteste l'acquittement des frais d'obsèques ☒ Une **copie recto verso de la carte d'identité** ou du passeport de la personne qui a réglé les frais d'obsèques ☒ Un **relevé d'identité bancaire** □ Une **copie du jugement de tutelle** indiquant les coordonnées du tuteur lorsque les bénéficiaires sont des enfants mineurs, orphelins de père et de mère □ Une **copie de la mesure de protection** pour les majeurs protégés (jugement, ordonnance) □ Un **acte de décès** en cas de décès du (des) bénéficiaire(s) nommément désignés ou du (des) bénéficiaire(s) de rang supérieur	Vous êtes : ☒ **Le (La) conjoint(e) survivant(e)** : ☒ La déclaration sur l'honneur (*à remplir page suivante)* □ **Le partenaire lié par un PACS** : □ Une copie de moins de trois mois de l'acte de naissance du partenaire mentionnant la conclusion d'un PACS non dissous à la date du décès ou, pour les personnes de nationalité étrangère, un extrait du registre tenu au service central d'état civil – Section PCAS – 11, rue de la Maison Blanche – 44941 Nantes Cedex 9 □ **Les descendant(s), père/mère** : □ Une attestation de dévolution successorale ou un certificat de propriété ou un certificat de notoriété établi par le notaire ou une attestation sur l'honneur comportant l'ensemble des héritiers et tamponnée par la Mairie ou la copie de l'intégralité du livret de famille de l'adhérent □ **Le(s) légataire(s) universel(s) ou héritier(s)** : □ Un certificat de notoriété ou une attestation de dévolution successorale établie par un notaire

Les données présentement collectées sont traitées par La Mutuelle Générale et ses prestataires afin d'assurer la gestion et l'exécution de votre contrat. Vous pouvez demander l'accès, la rectification, l'effacement ou la portabilité de vos données, choisir d'en limiter l'usage et définir leur sort après votre décès. Vous pouvez également vous opposer, pour des motifs légitimes, au traitement de vos données. Vous pouvez exercer vos droits auprès du Délégué à la Protection des Données par mail à mesdonnees@lamutuellegenerale.fr ou par courrier à : La Mutuelle Générale – Secrétariat Général 1-11 rue Brillat Savarin 75013 Paris, en joignant obligatoirement à votre demande une copie d'un titre d'identité. Nous vous invitons à consulter notre Politique en matière de protection des données sur notre site pour plus d'informations.

LA MUTUELLE GENERALE : mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Siren sous le numéro 775 685 340, dont le siège social est situé 1-11 rue Brillat-Savarin 75013 Paris

MG 15 – 03/2019

Déclaration sur l'honneur à remplir
Si vous êtes le(la) conjoint(e) survivant(e)

Je soussigné(e) . . barascud françoise (nom, prénom),

veuf (veuve) de . . . barascud robert (nom, prénom),

déclare sur l'honneur que je n'étais pas divorcé(e), ni séparé(e) de corps de mon conjoint par une décision judiciaire définitive à la date de son décès.

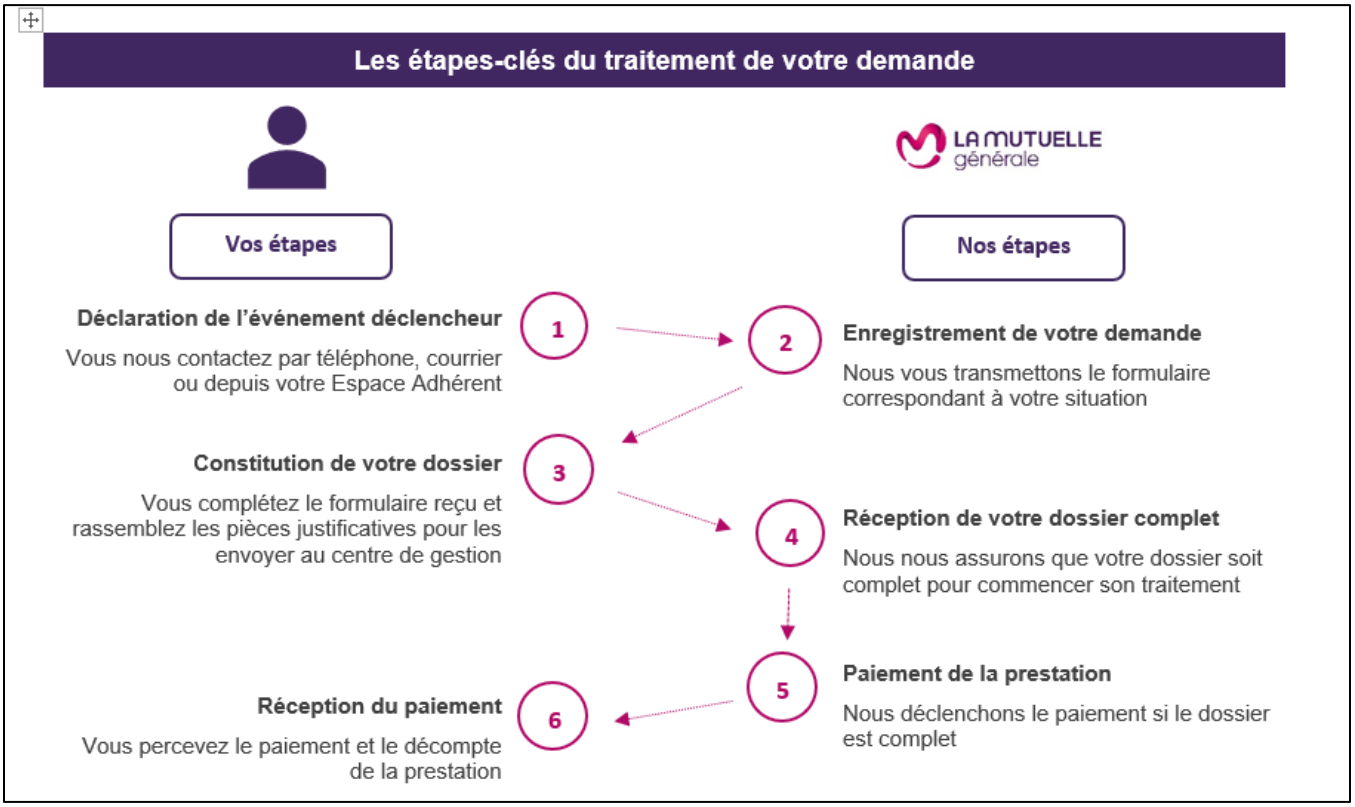
Fait à paulhan 34230 , le 21/08/2026

Signature

Les données présentement collectées sont traitées par La Mutuelle Générale et ses prestataires afin d'assurer la gestion et l'exécution de votre contrat. Vous pouvez demander l'accès, la rectification, l'effacement ou la portabilité de vos données, choisir d'en limiter l'usage et définir leur sort après votre décès. Vous pouvez également vous opposer, pour des motifs légitimes, au traitement de vos données. Vous pouvez exercer vos droits auprès du Délégué à la Protection des Données par mail à mesdonnees@lamutuellegenerale.fr ou par courrier à : La Mutuelle Générale – Secrétariat Général 1-11 rue Brillat Savarin 75013 Paris, en joignant obligatoirement à votre demande une copie d'un titre d'identité. Nous vous invitons à consulter notre Politique en matière de protection des données sur notre site pour plus d'informations.

LA MUTUELLE GENERALE : mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Siren sous le numéro 775 685 340, dont le siège social est situé 1-11 rue Brillat-Savarin 75013 Paris

Notice d'information



Les données présentement collectées sont traitées par La Mutuelle Générale et ses prestataires afin d'assurer la gestion et l'exécution de votre contrat. Vous pouvez demander l'accès, la rectification, l'effacement ou la portabilité de vos données, choisir d'en limiter l'usage et définir leur sort après votre décès. Vous pouvez également vous opposer, pour des motifs légitimes, au traitement de vos données. Vous pouvez exercer vos droits auprès du Délégué à la Protection des Données par mail à mesdonnees@lamutuellegenerale.fr ou par courrier à : La Mutuelle Générale – Secrétariat Général 1-11 rue Brillat Savarin 75013 Paris, en joignant obligatoirement à votre demande une copie d'un titre d'identité. Nous vous invitons à consulter notre Politique en matière de protection des données sur notre site pour plus d'informations.

LA MUTUELLE GENERALE : mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Siren sous le numéro 775 685 340, dont le siège social est situé 1-11 rue Brillat-Savarin 75013 Paris

MUTUALITÉ FRANÇAISE

Article 91 du règlement des garanties de base de La Mutuelle Générale

a - En cas de décès du membre participant ou de ses ayants droit :

• Le capital obsèques est dû dans son intégralité à la personne qui justifie avoir supporté les frais d'obsèques lorsqu'il s'agit d'une personne physique.

• Lorsque la personne qui a supporté les frais d'obsèques est une personne morale, le capital obsèques est versé à cette personne morale, dans la limite de la dépense engagée.

- En cas de décès du membre participant, le reliquat éventuel du capital obsèques est versé à la ou aux personne(s) nommément désignée(s) par le membre participant comme bénéficiaire(s) du capital obsèques ou, à défaut, aux bénéficiaires déterminés dans l'ordre ci-après :

1 - le conjoint survivant du membre participant non divorcé, non séparé par une décision judiciaire définitive à la date du décès,

2 - à défaut, le partenaire survivant du membre participant lié par un pacte civil de solidarité non dissous à la date du décès,

3 - à défaut, les enfants du membre participant nés ou à naître, vivants ou représentés ainsi que les enfants recueillis par le membre participant jusqu'à 18 ans, à parts égales,

4 - à défaut, les père et mère du membre participant à parts égales ou le survivant d'entre eux,

5 - à défaut, les légataires universels du membre participant à parts égales,

6 - à défaut les héritiers du membre participant en proportion de leurs parts héréditaires.

• En cas de décès d'un ayant droit, le reliquat éventuel du capital obsèques est versé à la ou aux personne(s) nommément désignée(s) par l'ayant droit décédé comme bénéficiaire(s) du capital obsèques survivants de celui-ci ou, à défaut, au membre participant.

• Lorsque les frais d'obsèques ont été prélevés sur les disponibilités du ou des compte(s) du membre participant décédé ou payés d'avance par le membre participant décédé, le capital obsèques est versé dans son intégralité à la ou aux personne(s) nommément désignée(s) par le membre participant comme bénéficiaire(s) du capital obsèques ou, à défaut, aux bénéficiaires déterminés dans l'ordre ci-après :

- le conjoint survivant du membre participant non divorcé, non séparé par une décision judiciaire définitive à la date du décès,
- à défaut , le partenaire sur vivant du membre participant lié par un pacte civil de solidarité non dissous à la date du décès,
- à défaut, les enfants du membre participant nés ou à naître, vivants ou représentés ainsi que les enfants recueillis par le membre participant jusqu'à 18 ans, à parts égales,
- à défaut, les père et mère du membre participant à parts égales ou le survivant d'entre eux,
- à défaut, les légataires universels du membre participant à parts égales,
- à défaut, les héritiers du membre participant en proportion de leurs parts héréditaires.

• Lorsque les frais d'obsèques ont été prélevés sur les disponibilités du ou des compte(s) de l'ayant droit décédé ou payés d'avance par l'ayant droit décédé, le capital obsèques est versé dans son intégralité à la ou aux personne(s) nommément désignée(s) par l'ayant droit décédé comme bénéficiaire(s) du capital obsèques survivants de celui-ci ou, à défaut, au membre participant.

• Dans le cas où aucune demande de remboursement de frais d'obsèques ne serait présentée à la Mutuelle, le capital obsèques est versé aux bénéficiaires désignés ou déterminés au présent article. La désignation de bénéficiaire peut faire l'objet d'un acte sous seing privé ou d'un acte authentique.

b - Pour l'application du présent article, la justification des frais d'obsèques suppose la présentation d'une facture comportant a minima les frais de cercueil et de transport du corps.

Les données présentement collectées sont traitées par La Mutuelle Générale et ses prestataires afin d'assurer la gestion et l'exécution de votre contrat. Vous pouvez demander l'accès, la rectification, l'effacement ou la portabilité de vos données, choisir d'en limiter l'usage et définir leur sort après votre décès. Vous pouvez également vous opposer, pour des motifs légitimes, au traitement de vos données. Vous pouvez exercer vos droits auprès du Délégué à la Protection des Données par mail à mesdonnees@lamutuellegenerale.fr ou par courrier à : La Mutuelle Générale – Secrétariat Général 1-11 rue Brillat Savarin 75013 Paris, en joignant obligatoirement à votre demande une copie d'un titre d'identité. Nous vous invitons à consulter notre Politique en matière de protection des données sur notre site pour plus d'informations.

LA MUTUELLE GENERALE : mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Siren sous le numéro 775 685 340, dont le siège social est situé 1-11 rue Brillat-Savarin 75013 Paris